

La FEMA prolonge le délai de grâce pour les primes de renouvellement de l'assurance inondation

Release Date: mars 29, 2020

WASHINGTON - La FEMA continue de prendre des mesures proactives pour faire face à la pandémie de COVID-19. Pour aider à servir ses clients du programme national d'assurance inondation -National Flood Insurance Program- (NFIP) qui pourraient connaître des difficultés financières, l'agence prolonge de 30 à 120 jours la période de grâce pour le renouvellement des polices d'assurance contre les inondations. Cette prolongation s'applique aux polices d'assurance inondation NFIP dont la date d'expiration se situe entre le 13 février et le 15 juin 2020.

Pour éviter une interruption de la couverture, un délai de grâce de 30 jours s'applique généralement pour le renouvellement des polices. Toutefois, en raison de la désorganisation économique généralisée résultant de cette pandémie, la FEMA reconnaît que les titulaires de polices d'assurance inondation pourraient ne pas respecter le délai standard de renouvellement des polices.

“La FEMA comprend le sentiment d'urgence lié aux difficultés financières et souhaite être proactive,” a déclaré David Maurstad, administrateur associé adjoint de l'Administration fédérale des assurances et de l'atténuation des risques de la FEMA, qui supervise le NFIP. “Nous voulons nous assurer que les assurés n'ont pas à craindre que leur police ne prenne fin pendant la saison des inondations du printemps ou au début de la saison des ouragans. Nous espérons que cette prolongation permettra aux assurés d'avoir l'esprit tranquille et leur donnera un délai supplémentaire pour renouveler leurs polices afin de s'assurer qu'ils sont couverts en cas de pertes dues aux inondations.”

Pour plus d'informations sur le renouvellement des polices d'assurance inondation ou la résolution d'un impayé, les assurés peuvent contacter leur compagnie d'assurance ou appeler le centre d'appel du programme national d'assurance inondation (NFIP) au 1-877-336-2627.

###



FEMA

Page 1 of 1